



Always Designing
for People™

Plus de la moitié des salariés français accomplit des heures supplémentaires non rémunérées

- *Les salariés français travaillent en moyenne près de 5 heures par semaine sans être payés*
- *Un répondant sur huit (12 %) dit même travailler plus de 10 heures par semaine gratuitement*
- *Les salariés du secteur des Arts et de la Culture ainsi que de l'Informatique estiment faire le plus d'heures de travail supplémentaires non rémunérées*
- *Les salariés allemands (71 %), espagnols (67 %) et anglais (66 %) sont ceux qui accomplissent le plus d'heures supplémentaires en Europe*

Paris, le 9 avril 2019 – Plus de la moitié des salariés français (58 %) réalise régulièrement des heures supplémentaires non rémunérées, selon l'étude *The Workforce View in Europe* d'ADP (Automatic Data Processing). L'étude, qui a interrogé **10 585 salariés en Europe**, dont 1 410 en France, sur leur sentiment à l'égard de leur environnement professionnel révèle que les Français exercent leur activité en moyenne près de cinq heures (4h37) par semaine sans contrepartie, et 12 % disent même travailler plus de 10 heures sans rémunération supplémentaire.

L'étude d'ADP [The Workforce View in Europe 2019](#) restitue les sentiments de salariés résidant en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne et au Royaume-Uni au sujet des enjeux actuels auxquels ils sont confrontés dans leur travail. La question de l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle est primordiale depuis de nombreuses années. Les résultats du rapport suggèrent que les attentes qui pèsent sur les collaborateurs sont parfois irréalistes et que certains modes de travail peuvent obliger à travailler plus que ce qui est prévu dans leur contrat sans être rémunérés en conséquence.

Carlos Fontelas de Carvalho, Président d'ADP en France et en Suisse, commente : « *Malgré de nombreux rapports et mesures très médiatisés montrant l'importance de la reconnaissance et du bien-être des salariés (droit à la déconnexion, chartes, télétravail...), il semble que des employeurs ne parviennent pas toujours à trouver le juste équilibre entre l'engagement des collaborateurs, le nombre d'heures effectuées et le sentiment d'une juste rétribution. Au-delà du risque d'épuisement auquel peuvent être exposés certains salariés, ce sont des situations qui génèrent des pertes de motivation avec des conséquences négatives à long terme sur la santé, la productivité et donc la performance globale de l'entreprise.* »

Le problème est particulièrement répandu en Allemagne (71 %), en Espagne (67 %) et au Royaume-Uni (66 %), par rapport à la Pologne (43 %). Près d'un quart (22 %) des salariés anglais disent travailler gratuitement au moins 10 heures supplémentaires par semaine, soit plus du double que dans les autres pays européens.

En France, alors que 58% des salariés pratiquent des heures supplémentaires, cette tendance s'observe de manière moins significative chez les plus jeunes. En effet, seulement 7 % de la génération Z (16 à 24 ans) déclare en effectuer plus de dix heures par semaine, soit deux fois moins que leurs aînés de la génération Y (16% des 25-34 ans).

Les salariés français du secteur du bâtiment et de l'ingénierie sont les plus enclins à travailler régulièrement au moins cinq heures non rémunérées par semaine (59 %). Ceux évoluant dans les secteurs des arts et de la culture, ainsi que dans l'informatique et les télécommunications comptent le plus d'heures de travail : la majorité réalise en effet plus de 10 heures supplémentaires par semaine (respectivement 23 % et 22 %).

*« Ce sont les dirigeants et les managers qui doivent définir la charge de travail et des attentes réalistes, tout en s'assurant que leurs collaborateurs disposent des ressources et du soutien nécessaires pour atteindre leurs objectifs durant les heures prévues dans leur contrat » poursuit **Carlos Fontelas de Carvalho**. « Toutes les études montrent que la motivation des salariés et donc leur efficacité et productivité est renforcée lorsqu'on leur permet de réaliser un travail de qualité dans de bonnes conditions, ce qui passe par un équilibre entre vie personnelle et professionnelle et une rémunération adaptée. Assurer à ses collaborateurs des conditions de travail de qualité et veiller à leur épanouissement professionnel est le meilleur moyen de générer de l'engagement positif, de garder ses collaborateurs en forme et améliorer les résultats de l'entreprise. »*

A propos de l'étude :

Le rapport « [The Workforce View in Europe 2019](#) » étudie les comportements et l'état d'esprit des salariés face au monde du travail actuel ainsi que leurs attentes vis-à-vis de leur futur environnement de travail. Les recherches ont été menées en octobre 2018 par Opinion Matters, agence indépendante d'études de marché. L'échantillon représente 10 585 salariés dans huit pays à travers l'Europe : France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Espagne, Suisse et Royaume-Uni.

A propos d'ADP

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, rémunération globale, paie et conformité, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.ADP.com

Service de presse ADP

Rumeur Publique

Marie Goislard - Tél : 01 55 74 52 33

Romain Spinazzé - Tél : 01 82 28 37 25

E-mail : adp@rumeurpublique.fr